



Talents des cités



Concours *Talents des Cités* 2011 10^e édition

Picardie : 2 entrepreneurs des quartiers primés

Talents des Cités, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10^e année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

Talents des Cités est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI^e siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

www.talentsdescites.com

Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

Le jury régional Picardie organisé par la BGE Somme a désigné 2 lauréats Talents des Cités :

Catégorie Création :

Mohrad LAGHRARI, Nourddin LAGHRARI et Djamel SOLTANI pour SOLLAG (Sarl)

—> Entreprise de rénovation : peinture et bâtiment

Catégorie Emergence :

Mohamed ETTOUIR et Youssef BOUSNASSEL pour L'ORIENT EXPRESS (Sarl)

—> Activité : Salon de thé

● **Région Picardie, Beauvais (60), Quartiers Saint-Jean / Argentine**

Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Création

Mohrad LAGHRARI, Nourddin LAGHRARI et Djamel SOLTANI pour SOLLAG PEINTURE (Sarl)

—> **Entreprise de rénovation : peinture et bâtiment**

Mohrad LAGHRARI (28 ans), avec un DUT de commercialisation, était directeur associatif, il s'est retrouvé sans emploi et a décidé de se reconverter. Avec son frère Nourddin LAGHRARI (31 ans), titulaire d'un Bac Pro topographie, donc compétent en métrage, et un ami Djamel SOLTANI (27 ans) qui avait déjà une expérience de création d'entreprise de peinture en bâtiment, ils se sont associés pour créer la Sarl SOLLAG PEINTURE, en avril 2010. La BGE Oise les a accompagnés, ainsi que la Chambre des Métiers, pour l'étude de marché et la création de la Sarl.

SOLLAG PEINTURE est implantée dans une pépinière d'entreprise, dans le quartier Argentine à Beauvais. Elle est spécialisée dans la rénovation de bâtiments (peinture, revêtement, ravalement) et s'est diversifiée dans tout le second œuvre (carrelage, terrasse de maison...) Ses clients sont aussi bien des particuliers (65%) que des professionnels (35%). SOLLAG PEINTURE intervient en Picardie, mais aussi en Ile-de-France et en Normandie.

SOLLAG PEINTURE se développe : 2 emplois à la création, 4 salariés aujourd'hui. D'autres embauches sont prévues en 2011 : un carreleur, un plaqueur et un chef de travaux pour planifier les chantiers. Mohrad LAGHRARI reste très impliqué dans la vie associative, son premier métier, et dans la vie locale. Il est notamment vice-Président du Conseil de la Prospective de la Ville de Beauvais. Il souhaite, avec ses associés, être utile en finançant des projets associatifs pour accompagner les jeunes vers l'emploi... « *L'insertion par l'économie est notre devise* ».

● **Région Picardie, Creil (60), Quartier : Plateau Rouher**

Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Emergence

Mohamed ETTQUIR et Youssef BOUSNASSEL pour L'Orient Express (Sarl)

—> **Salon de thé**

Mohamed ETTQUIR (38 ans), président du syndicat des marchés de l'Oise, est vendeur ambulant de sandwichs sur les marchés depuis 2007. Il connaît bien les commerçants et les habitants de son quartier : Plateau Rouher, et a identifié ainsi le besoin d'implanter un salon de thé dans ce quartier. Il s'associe alors avec son ami Youssef BOUSNASSEL (38 ans), également vendeur ambulant de bijoux fantaisies, avec des compétences en informatique et en gestion.

Le 1^{er} juillet 2011, ils ouvriront leur salon de thé : L'ORIENT EXPRESS, 20 rue Gérard de Nerval à Creil. « *Nous voulons créer un lieu de rencontre pour les habitants, convivial et chaleureux, leur apporter un moment de détente et un service de qualité.* »

La BGE Oise a accompagné la création de leur Sarl, implantée dans une rue commerçante, située au cœur du Plateau Rouher et face au quartier de la Roseraie : « *C'est le seul salon de thé et il bénéficie d'une bonne visibilité et d'un bon ensoleillement* ».

L'ORIENT EXPRESS propose à ses clients des boissons sans alcool et des grillades, à consommer sur place ou à emporter. Les deux associés souhaitent élargir leur offre et se lancer dans l'organisation d'événements, de mariages...

« *Le prix Talents des Cités 2011 est une reconnaissance de l'utilité de notre projet pour le quartier* ».

Mohamed ETTQUIR et Youssef BOUSNASSEL souhaitent « *transmettre aux jeunes l'envie d'entreprendre, leur montrer qu'il est possible de créer son propre emploi en trouvant des soutiens comme le concours Talents des Cités, les BGE...* »

Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

Ces deux lauréats concourent maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».

Calendrier 2011

- 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

- En octobre, au Sénat :

- ✓ 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix *Talents des Cités* 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun ;
- ✓ 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

Une opération exemplaire

Depuis 2002, *Talents des Cités* a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

Communication médias :

Claude Lisbonis Communication / clc

T. 01 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com